



Municipalité d'Oka

## Faits saillants du rapport financier 2017

Selon les nouvelles dispositions de la Loi 122 *visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs*, ce rapport sur les faits saillants du rapport financier remplace le rapport sur la situation financière, qui était habituellement déposé en novembre.

En vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2017. Ce rapport financier, présenté par le vérificateur externe du cabinet Goudreau Poirier Inc, montre un excédent des revenus sur les dépenses de 385 929 \$.

Cet excédent est principalement attribuable à la provision des dépenses reliées aux inondations, qui se sont avérées à être remboursé, en partie, par le ministère de la Sécurité publique au courant du même exercice financier. Le surplus qui clôt l'année 2017 s'explique également par la retenue des travaux de pavage, notamment sur le rang Sainte-Germaine, qui ont été reconduit à l'exercice financier actuel.

S'ajoutant au maintien des opérations courantes de la Municipalité, les dépenses encourues pour l'année 2017 sont marquées par l'augmentation de la quote-part versée à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'enregistrement de mauvaises créances pour l'Abbaye d'Oka. Mentionnons que la vente de l'Abbaye, qui est maintenant chose faite, a permis de récupérer 946 000 \$, en arrérages, intérêts et pénalités. Ce montant sera aussi comptabilisé dans l'exercice financier actuel.

En terminant, nous pouvons passer sous silence tous les projets qui représentent un investissement de 1 789 166 \$ et pour lesquels la Municipalité a obtenu près de 930 823 \$ en subvention pour leurs réalisations. Entre autres, nous avons :

- Installé une balançoire parent/enfant au parc Optimiste
- Acquis une nouvelle embarcation nautique pour le Service des incendies
- Construit et rénové deux suppressieurs
- Aménagé un corridor scolaire
- Collaborer avec la Ville de Mirabel pour le pavage de la Montée Côte-Rouge
- Reconstituer la rampe de mise à l'eau située au bout de la rue Saint-Jean-Baptiste
- Remplacé les véhicules du Service de la Voirie

Tous ces accomplissements font de 2017, une année exceptionnelle. Je tiens à souligner et remercier le travail acharné de l'équipe municipale, la précieuse collaboration du Conseil municipal et surtout le soutien des Okoises et Okois.

Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique, où il fait bon vivre!

Pascal Quevillon  
Maire

Présenté à l'assemblée municipale, du 4 juin 2018